

Votre demande d'accès du 12 février 2024 à des documents officiels selon la loi sur la transparence (LTrans ; RS 152.3)

De epi@bag.admin.ch <EPI@bag.admin.ch>

À 'Secrétariat' <info@reinfosante.ch>

Date vendredi 8 mars 2024 à 10:35

À l'attention de Madame Delphine Héritier De Barros, Présidente

Madame,

Nous nous référons à votre lettre du 12 février 2024 en annexe, dans laquelle vous demandez l'accès aux communications au sujet de Covid-19 entre l'OFSP et Mme Grouzmann et Dr. Boubaker.

Le traitement de votre demande implique l'examen de centaines de messages officiels accompagnés d'annexes, qui concernent également tous les médecins et pharmaciens cantonaux en Suisse. Il implique aussi la tenue d'auditions avec les personnes concernées, ce qui entraîne un surcroît important de travail à l'OFSP.

Nous sommes en train de faire ce travail et d'évaluer l'émolument potentiel pour le traitement selon art. 14 ss. OTrans selon le tarif dans l'annexe 1 de l'OTrans.

Nous vous invitons à nous aider à réduire la charge de travail administratif de cette revue et des auditions, ainsi qu'un émolument potentiel qui pourrait être à votre charge. Pour cela, nous vous proposons de préciser le contenu de la correspondance dont vous avez besoin. Nous sommes à votre disposition pour discuter un éventuel propos.

Nous vous adressons nos meilleures salutations.

Département fédéral de l'intérieur FDI

Office fédéral de la santé publique OFSP

Département Maladies transmissibles

Schwarzenburgstrasse 157, CH-3003 Bern

Tél. +41 58 463 87 06

Fax. +41 58 463 87 95

E-Mail: epi@bag.admin.ch

Web: www.bag.admin.ch

431.77 Ko 1 fichier joint

[310242858] BGÖ Réinfo Santé.pdf 431.77 Ko